

Date
de
convocation :
15/12/2025

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE DUNIERES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Nelly BEAULAIGUE, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVEL, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (15).

Excusés : Florian CHAUDIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Dimitri CLOT (pouvoir à Pascal GOUY), Pascale MERLE (pouvoir à Jean Paul GRANGE), Emeline MOUNIER (Isabelle MEYNET), Thierry SABOT (5).

Absents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Colette MORIN (3).

Madame Patricia SOUCHON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

DCM 20251217-4

Monsieur Le Maire explique que comme chaque année, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers sollicite la Commune de DUNIERES pour payer en partie leurs cotisations « assurance vie » et « union départementale » pour un montant de 2183.20 € ainsi que des supports de formation pour les jeunes sapeurs-pompiers pour un montant de 336.00 € soit un total de : 2519.20 €.

Le Conseil Municipal, à la majorité moins 1 abstention, (Pierrick MARCON concerné par cette affaire) :

- Donne son accord pour le versement de la somme de : 2519.20 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

AR Prefecture

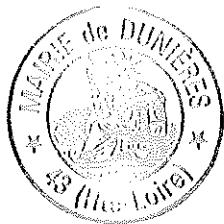
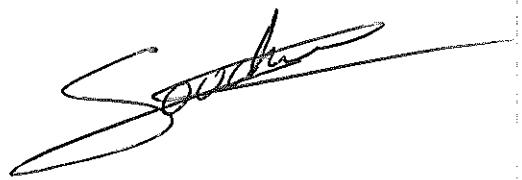
043-214300873-20251217-DCM20251217_4-DE
Reçu le 24/12/2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Patricia SOUCHON



AR Prefecture

043-214300873-20251217-DCM20251217_4-DE
Reçu le 24/12/2025